

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 AVRIL 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 9 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 9

M. Emmanuel MAILLET pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. François-Xavier PENICAUD pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 2

Mme Linda TABTE, Mme Anne-Lise LANSAQUE

Délibération n°20240402DEL8

COMMERCE

Création du tarif des emplacements des marchés à thème

RAPPORTEURE : MME NATHALIE BRAMET REYNAUD

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bron organise régulièrement des marchés à thème (marché d'été, marché de Noël, marché de créateurs ...) sur son territoire.

Ces événements permettent de mettre en avant des artisans, créateurs, commerçants de qualité, proposant une gamme de produits ou des prestations à destination de tous les publics.

Une consultation est lancée en amont de chaque action de façon à identifier des candidats susceptibles de répondre aux attentes de la commune pour l'animation, la qualité et la diversité de ces marchés.

Les exposants retenus doivent s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public pour les stands.

Dans un souci de simplification des procédures, de cohérence et de clarté, nous vous proposons d'unifier les tarifs de tous ces marchés à thème.

Il est proposé un montant unique de 5 € le mètre linéaire par jour par participation.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **FIXER** le tarif des marchés à thème à 5 € le mètre linéaire par jour et par exposant pour l'occupation du domaine public.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémy BREAUD